La Messagerie d'Ézanville
n° 65 / Nov. 2026

Ézanville à la loupe : 12 chiffres clés pour découvrir votre commune autrement



Prix Tétine d'Or | Mesures relatives à la sécheresse | Éclairage public | Exposition Geek et Brique | Collecte des encombrants sur rendez-vous

L'ÉDITO



Le 10 octobre dernier, Monsieur le Maire a remis les médailles du travail, aux administrés qui en avaient fait la demande, à l'occasion d'une cérémonie en mairie suivie d'un cocktail convivial.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Depuis plusieurs semaines, je suis interrogé par des administrés concernant, la découverte au retour de vacances, de fissures ou crevasses affectant leur habitation.

Après une sécheresse exceptionnelle, certains bâtiments ont subi un phénomène de retrait-gonflement des argiles. Sans présager à des risques d'effondrement, il faut prendre ce sujet très au sérieux.

La première chose à faire est donc de contacter votre assureur qui mandatera un expert, puis de déposer le rapport de celui-ci et la réponse de votre assureur au service urbanisme de la Commune. Celui-ci transmettra votre dossier au service de la Préfecture qui décidera de prendre ou non un arrêté de catastrophe naturelle.

Les assurances prendront-elles en charge les éventuels travaux ? Il faut tout d'abord vérifier les clauses de votre contrat.

Dans le cas d'un arrêté reconnaissance de catastrophe naturelle les démarches pourront être simplifiées. Votre assurance habitation pourra prendre en charge les réparations des fissures et désordres provoqués par un phénomène climatique reconnu par décret.

Une précaution, avant d'acheter un bien, faites un état des lieux.

En Île-de-France, en raison des critères météo retenus, l'arrêté de catastrophe naturelle est très rarement accordé.

Nous concernant, peuvent être pris en compte, le mouvement des sols, les affaissements de terrain et certains risques liés à la sécheresse.

Les contrats d'assurance habitation ne proposent pas de **« garantie fissures ».** Aussi, lorsque la fissure résulte d'un accident ou d'un autre type d'événement, votre assurance habitation ne la prendra pas en charge.

Ce sujet est donc très compliqué et les indemnisations souvent très faibles, voire inexistantes. Dans le contexte actuel, marqué par une hausse importante de la sinistralité (inondation, sécheresse…) nous devons nous attendre à une augmentation des primes d'assurances dans les prochaines années.

Au niveau des collectivités ou des EPCI, vous avez pu lire dans différents articles de presse, les difficultés rencontrées par les maires pour souscrire des contrats d'assurance.

Autre sujet, notre Parking Relais de la gare a officiellement ouvert mi-septembre. J'ai reçu un certain nombre de questions sur la suite des travaux. Ce sera le sujet de mon prochain édito, je vous indiquerai le déroulement des prochaines phases.



Avec tout mon dévouement,

Éric BATTAGLIA

Le Maire vous reçoit - Sans rendez-vous à la Maison Citoyenne, 12 rue Paul Fort : **mercredi 4 novembre** et **mardi 24 novembre** de 10h à 12h, ainsi que sur rendez-vous, en mairie, au 01 39 35 44 85 ou secretariat.mairie@ezanville.fr

VIE LOCALE



Ézanville en 12 chiffres clés : mieux connaître notre commune

Qui sont les Ézanvillois ? Comment notre commune évolue-t-elle ? Les chiffres clés de 2026 nous offrent un aperçu de la population, des familles, des générations et de la vie active à Ézanville. Autant de données qui permettent de mieux comprendre notre territoire et les évolutions qui le façonnent au fil des années.

Au 1er janvier 2026, Ézanville comptait 9 858 habitants. Notre commune se distingue par une population relativement jeune : 24 % des habitants ont moins de 18 ans, soit 2 408 jeunes. Les plus de 60 ans représentent quant à eux 23 % de la population, soit 2 265 seniors. Cette diversité des générations constitue une caractéristique importante de notre ville, où les besoins et les attentes évoluent à chaque étape de la vie.

Des familles aux profils variés

La famille occupe également une place centrale dans le paysage local. Ézanville compte 1 820 familles avec enfants. Parmi les familles, 29 % sont monoparentales, une réalité qui souligne l'importance de prendre en compte la diversité des situations familiales. En 2024, 120 naissances ont été enregistrées dans la commune, contre une moyenne de 130 par an sur la période 2015-2024.

Ézanville accueille aussi de nouveaux habitants. En dix ans, le nombre de logements a progressé de 9 %, soit 343 logements supplémentaires. Par ailleurs, 594 personnes se sont installées dans la commune depuis moins d'un an. Ces évolutions témoignent du renouvellement de la population et de l'importance d'accompagner le développement de la ville tout en préservant son cadre de vie.

Emploi, mobilité et solidarité : les enjeux du quotidien

Sur le plan professionnel, la commune compte 1 437 emplois. Parmi les actifs occupés qui résident à Ézanville, 10 % travaillent dans leur commune de résidence, soit 423 personnes. Ce chiffre, en recul de 82 actifs sur dix ans, illustre les évolutions des déplacements domicile-travail.

Enfin, ces données mettent aussi en lumière des enjeux de solidarité et d'accompagnement : 219 personnes de plus de 80 ans vivent seules à domicile. Un indicateur qui rappelle l'importance du lien social et de l'attention portée aux habitants les plus âgés.

Ces 12 chiffres clés dressent le portrait d'une commune vivante, intergénérationnelle et en évolution. Ils constituent autant de repères pour mieux connaître Ézanville, comprendre les réalités de ses habitants et accompagner les transformations de notre ville au service de tous.

9 858
habitants au 1er janvier 2026

24 %
des habitants ont moins de 18 ans

1 820
familles avec enfants

594
habitants installés depuis moins d'un an

+ 9 %
de logements en dix ans

Sources : Insee, population de référence en vigueur en 2026, recensements de la population et état civil 2015-2024. Données compilées par Ithéa en avril 2026.


CULTURE

Le Prix Tétine d'Or est de retour pour une deuxième édition !

Après le succès de sa première édition, le Prix Tétine d'Or revient pour la saison 2026-2027. Les 14 médiathèques du réseau BiblioteK, dont la bibliothèque d'Ézanville, invitent les tout-petits et leur famille à élire leur album préféré parmi une sélection de cinq titres.

Un prix pensé pour les tout-petits

Porté dans le cadre du dispositif national Premières Pages, le Prix Tétine d'Or a pour ambition de faire découvrir la lecture aux enfants dès leur plus jeune âge, en s'appuyant sur l'un des tout premiers réflexes du nourrisson : la tétine. Chaque année, un jury pas comme les autres — les bébés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents et des professionnels de la petite enfance — élit son album préféré parmi une sélection réalisée par la librairie jeunesse Crocolivre.



Cinq albums en compétition

Pour cette deuxième édition, cinq albums sont soumis au vote des familles :

- **Il était une fois, Maman les p'tits ba**..., Philippe Jalbert (Seuil Jeunesse)
- **M'as-tu vu ?,** Silvia Borando (Kimane Éditions)
- **Ouistiti,** Olivia Cosneau (L'Agrume)
- **Tout doux,** Emma Giuliani (Les Grandes Personnes)
- **Petites familles,** Camille Romanetto (Little Urban)

Un rendez-vous à vivre en famille

Fort du succès de sa première édition - qui avait vu l'album Trop faim ! remporter les suffrages avec 119 votes sur 362 votants -le Prix Tétine d'Or s'étend cette année à l'ensemble du réseau.

Comment ça marche ?

Empruntez dans les 14 bibliothèques participantes, dont la bibliothèque d'Ézanville, le sac contenant les 5 albums ou feuilletez-les sur place.
Lisez les livres avec votre enfant, observez ses réactions (rires, gestes, sourires...)
Votez pour celui qu'il a le plus aimé en déposant votre bulletin de vote dans l'urne de votre bibliothèque avant le 16 janvier 2027.

Et après ?

Du 26 janvier au 6 février 2027, la remise du prix Tétine d'or récompensera l'album plébiscité par les tout-petits lors d'animations festives dans les bibliothèques participantes.

UNE ACTION DU DISPOSITIF NATIONAL *PREMIÈRES PAGES*

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du dispositif Premières Pages, lancé en 2009 par le Ministère de la Culture. Plaine Vallée y participe cette année pour la première fois.

Ce programme vise à :

- réduire les inégalités d'accès au livre et à la culture de l'écrit,
- sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants à la lecture,
- renforcer le lien entre les familles, les bibliothèques et les acteurs de la petite enfance,
- valoriser la richesse de la littérature jeunesse.

En rejoignant *Premières Pages*, Plaine Vallée affirme son engagement à accompagner toutes les familles, y compris les plus éloignées du livre, et à faire de la lecture un moment de plaisir, de partage et de découverte dès le plus jeune âge.


ENVIRONNEMENT

Sécheresse : des restrictions d'eau renforcées à Ézanville

Face à la dégradation de la situation hydrologique dans le Val-d'Oise, le préfet a pris, le 30 septembre, un nouvel arrêté visant à renforcer les mesures de limitation des usages de l'eau. La commune d'Ézanville est concernée par le dispositif d'alerte renforcée applicable au bassin versant de la Plaine de France et du Parisis.

Cette décision vise à préserver les ressources en eau dans un contexte de tensions persistantes sur les cours d'eau du département. Elle s'inscrit dans une démarche collective qui implique aussi bien les particuliers que les collectivités, les entreprises et les services publics.

Quels sont les usages concernés ?

L'arrêté préfectoral prévoit plusieurs restrictions destinées à réduire la consommation d'eau potable et à limiter les prélèvements dans le milieu naturel.

Pour les habitants, les principales mesures à retenir sont les suivantes :

Arrosage des jardins et espaces verts : l'arrosage des pelouses, des massifs fleuris, des arbres et des espaces verts privés est interdit entre 10h et 20h Les jardins potagers sont également soumis à des restrictions horaires, avec une exception pour l'arrosage au goutte-à-goutte.

Piscines privées : le remplissage et la remise à niveau des piscines sont soumis à des restrictions, avec des exceptions prévues par l'arrêté, notamment pour certaines premières mises en eau de chantiers engagés avant les premières restrictions.

Lavage des véhicules : le lavage à domicile est interdit. Des exceptions sont prévues pour les stations professionnelles équipées de dispositifs économes en eau ou de lavage à haute pression, ainsi que pour certains véhicules soumis à des obligations particulières.

Nettoyage des espaces extérieurs : le nettoyage des voies, des trottoirs, des terrasses et des façades doit être limité au strict nécessaire.

Les fontaines publiques fonctionnant en circuit ouvert sont également concernées par une interdiction d'alimentation en eau.

Des gestes simples pour économiser l'eau

Au-delà des restrictions réglementaires, chacun peut contribuer à préserver cette ressource essentielle en adoptant quelques habitudes au quotidien : réparer rapidement les fuites, privilégier les douches courtes, fermer le robinet pendant le brossage des dents et utiliser l'eau avec modération pour les tâches ménagères.

Au jardin, récupérer l'eau de pluie, pailler les plantations et arroser aux heures les moins chaudes lorsque cela est autorisé permettent également de limiter le gaspillage.

À noter : selon l'arrêté préfectoral, les restrictions ne s'appliquent pas à l'eau provenant de réserves d'eau pluviale ou du recyclage, dans les conditions prévues par le texte.

Une vigilance collective indispensable

La préservation de la ressource en eau est un enjeu environnemental majeur. Le respect des mesures préfectorales contribue à limiter la pression sur les milieux naturels et à préserver la disponibilité de l'eau pour les usages essentiels.

La Ville d'Ézanville invite donc chacun à faire preuve de vigilance et de responsabilité en respectant les restrictions en vigueur.

Chaque geste compte : économiser l'eau aujourd'hui, c'est contribuer à préserver cette ressource pour demain.

Arrêté préfectoral disponible dans son intégralité sur www.ezanville.fr


TRAVAUX

Éclairage public : pourquoi les lampadaires sont parfois allumés en journée ?

Vous avez déjà remarqué l'éclairage public allumé en plein après-midi ? Rassurez-vous, il ne s'agit ni d'un oubli ni d'un gaspillage d'énergie !

Chaque mois, des opérations de maintenance préventive sont organisées dans toute la commune par votre gestionnaire d'éclairage. L'objectif ? Permettre à nos techniciens de réparer rapidement les pannes repérées la nuit ou signalées par les riverains, pour garder un réseau le plus fiable possible.

Ces contrôles réguliers permettent de garantir la sécurité de tous dès la nuit tombée.

Une panne à signaler ?

Si vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public en dehors de ces périodes de test, comme un candélabre éteint ou allumé plusieurs jours de suite, vous pouvez le signaler directement en contactant le 01 55 46 10 59 (24H/7j).

+ d'infos : www.agglo-plainevallee.fr/au-quotidien/eclairage-public

Retour en images sur...

... les travaux d'accès à la ZAC





... la Ville aux couleurs d'Octobre rose





SERVICES MUNICIPAUX



Maria Cardoso, un métier au cœur de la vie scolaire

Depuis octobre 2023, Maria Cardoso est agent territorial de restauration scolaire à Ézanville. Chaque jour, elle contribue au bon accueil des enfants, au service des repas et à la propreté des espaces scolaires. À travers son parcours et son quotidien, elle nous fait découvrir un métier essentiel au bon fonctionnement des écoles.

p. 12

Pouvez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Maria Cardoso, j'ai 42 ans. Je suis mariée et maman d'une fille de 20 ans.

Quel a été votre parcours professionnel ?
Née au Portugal, je suis arrivée en France à l'âge de 14 ans, après avoir terminé ma troisième. J'ai ensuite suivi une formation d'aide-cuisinière et travaillé pendant deux ans en cuisine. J'ai poursuivi mon parcours pendant sept ans comme agent de restauration à l'hôpital de Montfermeil, puis pendant cinq ans dans une entreprise où je fabriquais des boutons de musique.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie d'Ézanville et quel est votre poste ?
J'ai rejoint la Ville en octobre 2023. Je suis aujourd'hui agent territorial de restauration scolaire.

En quoi consiste votre métier ?
J'assure principalement le service des repas à la cantine, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Je participe également au nettoyage et à l'entretien des sanitaires et des parties communes, afin de garantir aux enfants et au personnel des locaux propres, agréables et accueillants.

À quoi ressemble une journée type ?
Ma journée commence par le nettoyage et la préparation des locaux pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Je participe ensuite au service des repas à la cantine. Une fois le déjeuner terminé, je m'occupe du nettoyage et de l'entretien des espaces utilisés.

Quelles sont les qualités indispensables pour exercer ce métier ?
Il faut être rigoureux, organisé et ponctuel, mais aussi avoir un bon esprit d'équipe. C'est un métier qui demande de l'énergie, de la polyvalence et une grande capacité d'adaptation.

Quelle place le contact avec les enfants occupe-t-il dans votre quotidien ?
Il est très important pour moi. Je suis heureuse de contribuer à leur bien-être et de participer, à ma façon, à leur journée à l'école. Un sourire, un petit bonjour ou simplement un mot gentil peuvent parfois faire toute la différence.

Avez-vous un souvenir qui vous a particulièrement marquée ?
Je garde un très beau souvenir du jour de mon anniversaire. Ma collègue avait préparé une surprise avec les enfants. Au moment où je suis arrivée à la cantine, ils sont tous venus vers moi en chantant « Joyeux anniversaire », avec de nombreux dessins qu'ils avaient réalisés pour moi.
Ce moment m'a beaucoup touchée. Il m'a rappelé que les petites attentions des enfants sont souvent les plus belles.

> *C'est un métier exigeant, qui demande beaucoup d'énergie, de polyvalence et d'esprit d'équipe. Il mérite d'être reconnu et valorisé.*

Que souhaiteriez-vous que les Ézanvillois sachent sur le travail des agents qui font vivre les écoles au quotidien ?
J'aimerais qu'ils sachent que derrière le bon fonctionnement des écoles, il y a toute une équipe d'agents qui travaille chaque jour avec sérieux et dévouement. Notre rôle ne se limite pas au nettoyage ou au service des repas : nous contribuons également au bien-être des enfants et à leur accueil dans de bonnes conditions.
C'est un métier exigeant, qui demande beaucoup d'énergie, de polyvalence et d'esprit d'équipe. Il mérite d'être reconnu et valorisé.

PORTRAIT



Rudy Béguin, de la passion des briques à un rendez-vous local

Ézanville accueillera, les 21 et 22 novembre prochains, sa toute première convention LEGO au complexe de la Prairie. À l'origine de cet événement, un Ézanvillois, Rudy Béguin, président de l'association Geek De Bricks. Rencontre avec ce passionné de LEGO et de pop culture qui souhaite faire découvrir cet univers à tous les publics et proposer un nouveau rendez-vous convivial à Ézanville.

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre lien avec Ézanville ?

Je m'appelle Rudy Béguin, j'ai 48 ans, je suis marié et père de deux enfants. J'habite à Ézanville depuis 2007, mais je suis originaire du secteur : je suis né à Villaines-sous-Bois. J'ai également fait partie de l'USEE Badminton pendant trois ans, il y a une dizaine d'années.

Pouvez-vous nous présenter l'association Geek De Bricks et nous raconter comment elle est née ?

J'ai fait partie de plusieurs associations de passionnés de LEGO, mais aucune n'a souhaité organiser une exposition à Ézanville, malgré le potentiel des infrastructures que la ville peut mettre à disposition. J'ai donc décidé de créer ma propre association avec un ami qui habite à Moisselles et qui en est le trésorier. J'en assure, pour ma part, la présidence. L'objectif est de proposer un événement autour des LEGO et de la culture geek, tout en faisant découvrir cet univers au public local.

Que peut-on venir faire au sein de Geek De Bricks ?

Pour le moment, notre priorité est d'organiser une première exposition. L'association ne compte pas encore d'adhérents : nous nous appuyons principalement sur des bénévoles qui viendront présenter leurs créations et leurs collections personnelles, mais aussi partager leur passion avec les visiteurs. Si cette première édition rencontre le succès espéré, nous aimerions pérenniser le rendez-vous,

avec une exposition chaque année ou tous les deux ans.

Quel rôle l'association souhaite-t-elle jouer dans la vie locale d'Ézanville ?

Pour l'instant, nous n'organisons pas encore d'ateliers ni d'animations régulières dans la commune. Mais nous aimerions beaucoup proposer, à terme, des après-midi consacrés aux LEGO pour les enfants d'Ézanville. Pour concrétiser ces projets, nous devons d'abord réussir notre événement de fin novembre. Les recettes nous permettraient notamment d'investir dans du matériel et de développer nos activités. Nous souhaitons également travailler avec les autres associations locales. Deux associations ézanvilloises, Pom d'Happy et Teamates Gaming, seront d'ailleurs présentes lors de notre événement.

D'où vous vient, à titre personnel, cette passion pour les LEGO ?

Cette passion remonte aussi loin que mes souvenirs. Même si certains modèles commercialisés me plaisent, j'ai toujours préféré créer mes propres constructions et laisser libre cours à mon imagination. J'ai connu une période où je me suis un peu éloigné des LEGO, entre 17 et 27 ans. Les passionnés appellent cela le « dark age ». Mais cette passion a fini par reprendre sa place !

Quels sont vos univers LEGO préférés ? Et quelle réalisation vous rend particulièrement fier ?

Je réalise environ 90 % de créations personnelles inspirées de la pop culture : cinéma, séries télévisées, dessins animés et bandes dessinées des années 1970 à 2000. Je puise beaucoup dans les univers qui ont marqué mon enfance, comme Les Mystérieuses Cités d'or, Supercopter, Snoopy ou K 2000. La réalisation dont je suis le plus fier est le château de l'Ombre, issu du dessin animé Les Maîtres de l'Univers. C'est une création qui me tient particulièrement à cœur.

Les LEGO sont souvent associés à l'enfance. Comment expliquer qu'ils continuent à passionner les adultes ?

Les adultes passionnés de LEGO sont nombreux. On les appelle les AFOL, pour Adult Fans of LEGO, autrement dit les fans adultes de LEGO. La nostalgie, la créativité et le partage sont au cœur de cette communauté. Beaucoup de passionnés aiment se retrouver, présenter leurs réalisations et transmettre leur passion à leurs enfants. Chez moi, pour le moment, mes enfants ne sont pas encore conquis !

Votre association organise prochainement « Geek & Brique ». Pouvez-vous nous présenter cet événement ?

Geek & Brique se veut une véritable convention réunissant des passionnés de LEGO, mais aussi des amateurs de pop culture, de cosplay, de jeux de rôle et de jeux vidéo rétro. Nous réservons également quelques surprises au public.

Nous préparons ce grand rassemblement depuis un an et nous ne sommes que trois au sein de l'organisation : un président, un trésorier et une secrétaire. Cela représente beaucoup de travail, aussi bien pour concevoir le programme que pour gérer les aspects administratifs et les questions de sécurité.

Pour ma part, j'ai choisi de ne pas tenir de stand personnel pendant cette première édition. Je préfère pouvoir me consacrer pleinement à l'organisation, accueillir les exposants et être disponible pour les visiteurs.

Quelles créations et animations les visiteurs pourront-ils découvrir ?

Nous préférons garder quelques surprises, mais le public pourra admirer de grandes constructions et des dioramas LEGO sur différents thèmes, notamment Star Wars. Concours de jeux vidéo rétro, animations cosplay et influenceurs compléteront le programme.

Un espace de jeu libre avec des LEGO et des DUPLO sera proposé aux enfants, sous la surveillance de leurs parents. Pour l'aménager, nous lançons un appel aux dons à l'adresse : geekdebricks@yahoo.com.

L'idée est de découvrir de nouveaux univers, de s'émerveiller devant les créations et de partager un moment convivial, dans le respect du travail des exposants et de leurs collections.



Collecte des encombrants : un service optimisé gratuit sur rendez-vous dès 2027

À partir de janvier 2027, c'est la fin des collectes fixes à date, qu'on oublie ou qu'il faut attendre. Place à l'enlèvement gratuit sur rendez-vous devant chez vous pour le pavillonnaire ou petits collectifs !

Pourquoi un changement dans la collecte des encombrants ?

Dès 1er janvier 2027, le Sigidurs, établissement public en charge de la gestion des déchets de la ville, optimise son service de collecte des encombrants. L'objectif est d'améliorer l'efficacité du ramassage, réduire les « faux encombrants » (textiles, petits objets, grands cartons) et d'offrir un service plus adapté à vos besoins Cette évolution s'inscrit dans une démarche d'optimisation globale des collectes de différents flux (ordures ménagères, déchets végétaux et encombrants) lissées sur plusieurs années et initiée depuis 2009, qui répond aux exigences de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Elle vise à renforcer la durabilité des services publics de gestion des déchets.

Quels avantages pour vous avec ce nouveau dispositif ?

- La collecte des encombrants devient plus simple, plus rapide et plus accessible : plus besoin d'attendre la prochaine date du calendrier de passage.
- Un service gratuit devant chez vous : vos encombrants sont ramassés directement devant chez vous.

- Contrairement à certaines régions où ce service est payant, le Sigidurs maintient la gratuité pour tous les habitants des villes de son territoire.
- Des créneaux de collecte plus fréquents : fini les collectes à dates fixes sur calendrier. Dès 2027, les rendez-vous se feront sur demande par simple appel téléphonique, permettant une évacuation plus rapide de vos objets volumineux.
- Un tri plus efficace : pour garantir une collecte qualitative, lors de votre appel de prise de rendez-vous, un agent identifiera et listera avec vous vos objets et un créneau sous 15 jours vous sera proposé. Vous n'aurez pas besoin d'être présent lors du ramassage. Il suffit de bien identifier votre dépôt en affichant le numéro de passage donné par téléphone.

Comment bénéficier de ce service ?

La procédure est simple et se déroule en 3 étapes :

1. Prise de rendez-vous auprès de notre prestataire de collecte :

- Le numéro du prestataire en charge du ramassage sera indiqué sur votre calendrier de collecte 2027 distribué en décembre 2026.
- Un agent vous guidera pour planifier la collecte.

2. Préparation des encombrants :

- Sortez vos objets la veille du rendez-vous, bien visibles depuis la voie publique mais sans gêner le passage piétonnier.
- Affichez sur vos encombrants le numéro de suivi communiqué lors de la prise de RDV
- Respectez les consignes de tri (pas de déchets dangereux, de gravats ou de déchets végétaux...).
- Tout ajout après le recensement fait par téléphone ne sera pas collecté.

3. Ramassage à domicile :

- Le jour J, vous n'avez pas besoin d'être présent.
- Seule la liste des déchets déclarés et validés sera collectée



Bon à savoir :

- Dans la limite de 12 rendez-vous maximum par foyer dans l'année, avec un délai estimatif de 15 jours entre la prise de rendez-vous et la date de ramassage.

Certains logements collectifs d'Ézanville conservent la collecte des encombrants à date fixe, le 4e mardi de chaque mois (au lieu du rendez-vous sur appel) : allée des Anémones, allée des Roses, allée des Tulipes, allée du Muguet, allée du Président Kennedy, allée Paul Fort (n° 1), avenue de Bourgogne (n° 2, 4, 6), avenue du Maréchal Foch (n° 1 et 49), Grande Rue (n° 3, 8 et 8 bis, 23), Route d'Écouen (n° 1, 3, 5, 7, 15, 22), Route de Domont (n° 66 et 68 T), rue Alexander Fleming (n° 3, 5, 7, 9), rue Alsace Lorraine (n° 1, 3, 5, 7), rue Anglade (n° 4, 6), rue Chateaubriand, rue Colbert (n° 21, 23), rue de la Ferme (n° 16), rue de la Mairie (n° 1, 3, 5, 7, 9), rue de la Marne (n° 41 et 46), rue de l'Église (n° 2), rue de Normandie (n° 3, 5, 7), rue de Paris (n° 1, 3), rue des Silos à Grains (n° 1, 3, 5, 7, 9 et n° 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14), rue du Chemin Vert (n° 23), rue du Stade (n° 30), rue Henri Dunant (n° 4, 6, 8), rue Jacques Gallicher, rue Paul Fort (n° 3, 7, 9, 11, 14, 16, 23, 25), rue Simone de Beauvoir (n° 2), rue Victor Hugo (n° 2), Square de l'Île-de-France (n° 1, 3, 5, 7, 9).

En cas de besoin, les déchèteries du territoire restent accessibles pour déposer vos déchets volumineux ou dangereux : pots de peinture, pneus, palettes... non acceptés aux encombrants. Retrouvez les horaires et adresses sur www.sigidurs.fr.

Pensez également aux ressourceries ou aux plateformes de don pour vos objets en bon état, ils auront ainsi une seconde vie !

L'ESSENTIEL

Association des amis et élèves d'Ézanville (AAEE)

L'AAEE organise une visite au Tribunal d'instance et Notre Dame de Paris fin novembre. Une sortie au cabaret « Le P'tit Baltar » est également prévue le dimanche 13 décembre.
Pour tous renseignements : Danièle Glotin 06 10 49 10 82.

Cimetière : horaires d'hiver

Du 1er novembre au 31 mars, le cimetière sera ouvert de 8h à 17h.

Nouvelle agence de pompes funèbres



Les Pompes Funèbres Requiem vous accueillent dans leur nouvelle agence située au 33b Grande Rue à Ézanville.
Services proposés :
- Organisation complète des obsèques et démarches administratives
- Contrats de prévoyance obsèques
- Marbrerie funéraire (monuments sur mesure)
- Vente d'articles funéraires (cercueils, urnes, fleurs de deuil)

Téléphone : 01 34 07 23 56 (permanence téléphonique /24 et 7j/7)
Horaires : Ouvert 24h/24 et 7j/7

Atelier jeux société

Ne manquez pas le prochain atelier jeux de société à la bibliothèque, le samedi 7 novembre de 10h à 13h, encadré par un ludothécaire de l'association Atout jeux. Gratuit, à partir de 5 ans et sans inscription.

SIGIDURS : Infos déchèteries

À partir du 1er novembre, les déchèteries passent aux horaires d'hiver. Celle de Bouqueval est ouverte du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h – samedi : 9h-17h – dimanche : 9h-13h. Retrouvez les horaires de toutes les déchèteries sur : **www.sigidurs.fr/particulier/decheteries/**

Mercredis Théâtre en famille : dernier spectacle



Découvrez le dernier spectacle de la saison « Chut. e ! » le mercredi 25 novembre à 16h au complexe de la Prairie. Zacharie et Manelle, frère et sœur jumeaux, ont grandi auprès de Terek, l'ami de leurs parents, qui leur a raconté que ceux-ci s'étaient transformés en oiseaux. Ensemble, ils ont inventé leur propre langue-oiseau. Un rêve étrange les entraîne dans une aventure initiatique, à la recherche de leurs parents, de leurs souvenirs et des liens qui les unissent. Un voyage poétique et décoiffant dans l'envers de la vie !

À partir de 7 ans. Gratuit, sur inscription au 01 39 34 44 12 ou culture@ezanville.fr

Collecte des calendriers des sapeurs-pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de Domont passeront prochainement à Ézanville pour leur traditionnelle collecte des calendriers.
Cette collecte contribue à soutenir les activités de leur amicale et à faire vivre l'esprit de solidarité qui nous unit.
Les sapeurs-pompiers se présenteront en tenue et munis de leur carte professionnelle, afin de permettre leur identification.
Soyez vigilants : en cas de doute, n'hésitez pas à demander à voir leur carte professionnelle.

Arnaque aux faux éboueurs, soyez vigilants !

À l'approche des fêtes de fin d'année, vous pouvez être sollicités pour des demandes d'étrennes ou des ventes de calendriers à domicile. Si chacun reste libre de donner à sa convenance, le Sigidurs rappelle que les rippeurs ne sont pas autorisés à solliciter ces « extras ». Afin d'éviter toute situation abusive ou conflictuelle, le Sigidurs et ses prestataires de collecte interdisent ces pratiques.
Nous vous invitons donc à la vigilance face aux personnes se présentant à votre domicile pour demander des étrennes ou vendre un calendrier. Certaines peuvent usurper la qualité d'agent de collecte, notamment en portant un gilet fluorescent logoté pour paraître crédibles.
Pour rappel, le calendrier de collecte de votre commune sera distribué gratuitement dans votre boîte aux lettres courant décembre. En cas de doute ou de démarchage suspect, n'ouvrez pas votre porte et signalez la situation au numéro vert du Sigidurs : 0 800 735 736.

L'AGENDA

7 novembre
Loto

Dans le cadre des Actions familles, le service Jeunesse et Familles et l'association La Main Solidaire organisent un loto au **complexe de la Prairie. Ouverture des portes à 18h** et début du jeu à 19h30. Prix des cartons : 1/3€ et 4/10€. **Réservations 01 39 35 95 82. Restauration sur place.**

11 novembre
Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement à 9h place de la Mairie. Le cortège se rendra au cimetière pour le dépôt de gerbes puis un verre de l'amitié sera proposé au complexe de la Prairie.

14 novembre
Bourse aux jouets

L'association d'assistantes maternelles BOUT'CHOU organise une bourse aux jouets, jeux, livres et matériel de puériculture **de 9h à 17h au complexe de la Prairie.**

Concert

O'Brothers N Sista, un groupe inclassable de voyageurs musicaux qui aiment à se promener dans différents registres avec en toile de fond une chouette énergie de fraternité et de joie. **À 20h au théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles. Tarif : 12€/ gratuit -12 ans.**

18 novembre
Spectacle enfants

Et j'ai crié biquette pour qu'elle revienne, un conte de randonnées, et d'histoires facétieuses à découvrir dès 3 ans, **au complexe de la Prairie de 10h à 11h. Gratuit - Inscriptions 01 34 29 16 45 / bibliotheque@ezanville.fr.**

21-22 novembre
Exposition Geek et Brique

Convention réunissant des passionnés de LEGO. **Samedi de 10h à 18h30 et dimanche de 10h à 17h30 au complexe de la Prairie. 3€ / gratuit pour les -5ans. Restauration.**

22 novembre
Braderie solidaire de l'Union Familiale

De 10h à 17h30 au 7, rue des écoles.

LE CARNET

SEPTEMBRE 2026

Décès
Yvette LELIMOUSIN

OCTOBRE 2026

Naissance
Gabriel BIDELHADJELA

La messagerie d'Ézanville
Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80
Directeur de la publication // Éric Battaglia
Rédaction // Ève Besombes
Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00
Impression // DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54
Dépôt légal // à parution
ISSN : 1292-3729

Tribune de l'opposition

Une tribune accessible à tous
Nous demandons au service communication d'adapter la taille des caractères à la longueur de notre texte. De nombreux Ézanvillois, notamment les personnes âgées ou malvoyantes, peinent à lire les caractères trop petits. L'information municipale doit être accessible à tous.

Un développement économique aléatoire ?
Alors que le Maire est vice-président de l'agglomération chargé du commerce, plusieurs décisions interrogent sur le soutien réel apporté à nos commerçants.
Un commerce de restauration se voit refuser toute installation sur le parvis, ainsi que la création de quelques places de stationnement sur une surface déjà bitumée. Comment soutenir les petits commerces tout en limitant leur visibilité et leur accessibilité ?
Nos épiciers doivent fermer à 20 h, officiellement pour prévenir la vente d'alcool aux mineurs et les troubles de voisinage, tandis que le café voisin reste ouvert plus tard. **Tous unis pour Ezanville soutient la pétition lancée** et demande le retour aux horaires de 21 h, notamment pour les Ézanvillois qui travaillent à Paris.
Les contrôles sanitaires et de sécurité sont nécessaires, mais doivent reposer sur des critères objectifs et s'appliquer équitablement. Pourquoi certains commerces semblent-ils davantage ciblés ? Pourquoi la police municipale est-elle associée à certains contrôles ?
Pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas été associée aux décisions concernant les annonces publicitaires sur certaines camionnettes municipales ? La transparence est indispensable.
Dans la **ZAC**, les élus et les habitants manquent d'informations sur les futurs commerces. Face aux incertitudes économiques, un diagnostic des besoins est essentiel.

Nos propositions :
Un **guichet unique** pour accompagner les commerçants ;
Des **contrôles motivés, tracés et jamais instrumentalisés ;**
Une **réunion d'avancement** sur l'implantation commerciale dans la ZAC ;
Une **révision de l'aménagement des parkings** pour soutenir les petits commerces ;
Une **vraie politique jeunesse,** avec des lieux dédiés.
Les mêmes règles pour tous, sans distinction d'origine, de clientèle ou de quartier : Ezanville mérite une politique économique loyale et transparente.
Prenez soin de vous.

Les élus du groupe Tous unis pour Ézanville !
Alain LAMBRET, Nadia GOSMANT, Christine LEROUX, Wilfried GAY
Facebook : https://www.facebook.com/profile.php?id=61584901974775

RETOUR SUR

1. **23 septembre :** sortie séniors au moulin de Claude François
2. **25 septembre :** Cérémonie de récompense aux élèves diplômés
3. **30 septembre :** Opération Nettoyons nature par les enfants de la Maison de l'Enfance
4. **Du 12 au 16 octobre :** olympiades des écoles organisées par le Pôle socio-éducatif







